

**La Fédération de Seine et Marne pour la Pêche et
la Protection du Milieu Aquatique recrute
un agent de développement**

Cadre de l'emploi

Type de contrat et durée : CDI - Temps plein

Période d'essai : 2 mois

Durée du travail : 35 heures hebdomadaires

Poste basé au Siège de la Fédération – 22 rue des Joncs – Hameau d'Aubigny - 77950 MONTEREAU SUR LE JARD. Déplacements dans tout le département (plus rarement en France)

Prise de fonction : dès que possible

Rémunération et classification : – Niveau 4, selon la Convention Collective des Structures Associatives de Pêche de Loisir et de Protection du Milieu Aquatique. Échelon suivant expérience professionnelle.

Présentation de la structure

La Fédération de Seine et Marne pour la Pêche et de Protection du Milieu Aquatique, association loi 1901, fédère 43 Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) dans le département.

Elle est chargée de missions d'intérêt général telles que la gestion, la protection, la surveillance et la mise en valeur des milieux aquatiques et du patrimoine piscicole. Elle assure également le développement de la pêche amateur, ainsi que la mise en œuvre d'actions de promotion du loisir pêche.

Les missions de la Fédération sont réalisées par une équipe de 7 salariés placés sous l'autorité du Président et du Conseil d'Administration composé de 15 membres élus.

Description de l'offre et des missions

Afin de pourvoir au remplacement d'un poste vacant, la Fédération recrute un agent de développement à durée indéterminée.

Sous l'autorité du Directeur, l'agent aura pour missions principales de :

- Réaliser la surveillance du respect de la réglementation pêche dans le département de Seine et Marne (contrôle et surveillance);
- Gérer, coordonner et animer le réseau des Gardes-Pêche Particuliers (gestion administrative des agréments, des commissionnements, des commandes de tenues, demande ...);
- Réaliser le suivi des procédures à l'amiable et judiciaire et représentation auprès des commissariats de police, brigades de gendarmerie et tribunaux;
- Réaliser une veille juridique de la réglementation pêche;
- Concevoir et animer la formation (module 1 et 3) des gardes-pêche particuliers et agents assermentés de l'Etat et des collectivités;
- Réaliser le suivi d'entretien et de valorisation des plans d'eau Fédéraux;
- Organiser l'aménagement des parcours de pêche (demande de parcours spécifiques et de réserves en préfecture, panneautage sur le terrain avec les AAPPMA...);

- Organiser et coordonner les pêches de sauvegardes ;
- Informer la Fédération de possible actions en terme d'amélioration piscicole ou halieutique, de baux de pêche, d'acquisitions foncières, ... ;
- Informer et conseiller les AAPPMA, pêcheurs, autres usagers et acteurs du milieu aquatique. Et de manière plus générale, participer à la diffusion de l'information technique et administrative.

Et pourrons également consister à :

- Participer au développement des relations avec les responsables des AAPPMA ;
- Participer à la recherche de nouveaux baux de pêche (rivières et plans d'eau) et à l'élaboration des conventions ;
- Participer à la surveillance du milieu aquatique (collecte de données de terrain, établissement de rapports de constatation aux pollutions...) ;
- Participer aux différentes études réalisées par la Fédération et pêches électriques (milieu aquatique, Natura 2000, halieutique...) ;
- Participer aux différentes animations et manifestations réalisées par la Fédération (initiation pêche, animations scolaires, manifestations pêches, manifestations grands publics...) ;
- Participer à la gestion et entretien du matériel fédéral ;
- Participer à des opérations de suivi biologique au sein du département ou en appui des collectivités voisines.

Cette liste de mission n'est pas exhaustive. Elle est en relation directe avec l'évolution des activités imparties aux Fédérations. Elle implique une bonne maîtrise des outils, procédures et techniques permettant efficacité et résultats.

Profil et qualités requises

Formation :

- Niveau BTS en environnement ou expérience professionnelle en Fédération de pêche (connaissance du fonctionnement des structures associatives de la pêche, connaissance de la législation de la pratique de la pêche de loisir) ou en milieu associatif,
- Etre titulaire du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education populaire et du Sport (BPJEPS) serait un réel atout,
- Habilitation Pêche électriques souhaitée
- Titulaire du permis fluvial apprécié
- **Permis B obligatoire**

Connaissances et compétences nécessaires à ce poste :

- Gérer son temps, sens de l'organisation et de l'initiative
- Capacités d'écoute et de dialogue, esprit d'équipe en sachant être autonome, rendre compte,
- Aisance rédactionnelle, excellente communication orale et écrite, capacités de synthèse
- Connaitre la réglementation de la pêche et savoir pêcher
- Gérer et respecter les procédures et délais ;
- Maîtrise des outils informatiques (bureautique, ...)
- Tenir des tableaux de bord, reporting;
- Forte propension au devoir de réserve et à la discrétion professionnelle

Candidature

Les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser à l'attention du Président :

Soit par mail : secretariat@federationpeche77.fr (à privilégier)

Soit par voie postale à : Monsieur le Président
FÉDÉRATION DE PÊCHE DE SEINE ET MARNE
22 Rue des Joncs Hameau d'Aubigny
77950 MONTEREAU SUR LE JARD

Date limite de dépôt de candidature : le **30 octobre 2020**